



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition d'octobre 2018

Mot du préfet

La MRC de La Nouvelle-Beauce invite sa population à participer à la Semaine québécoise de réduction des déchets, qui se déroulera du 20 au 28 octobre 2018. Profitons de cette occasion pour revoir nos habitudes de consommation, tant individuelles que collectives, afin de limiter la quantité de déchets enfouis sur notre territoire.



En quoi cela concerne-t-il la MRC? La gestion des matières résiduelles est sous la responsabilité de notre organisation et s'avère un enjeu de taille pour nous. Les déchets ont d'abord un grand impact sur la durée de vie de notre site d'enfouissement, mais aussi sur les budgets de nos municipalités. En effet, celles-ci doivent assumer la totalité des coûts reliés à la collecte et à l'enfouissement des déchets, alors qu'elles paient seulement 4 % du montant de la collecte sélective, également appelée recyclage. En d'autres mots, plus nous recyclons, plus nous économisons collectivement.

Face à ce constat, je vous invite à prendre part vous aussi à cette semaine thématique en choisissant une petite habitude à modifier pour réduire vos déchets. Ce peut être :

- de réduire votre utilisation d'articles à usage unique ou jetables;
- de réutiliser les objets qui peuvent toujours servir;
- de recycler davantage;
- de valoriser les restes de table en vous initiant au compostage domestique.

En terminant, je souhaite vous annoncer que la MRC de La Nouvelle-Beauce s'est vu décerner l'attestation « Performance » dans le cadre du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec. Il s'agit d'une reconnaissance attribuée aux entreprises et aux organisations qui s'efforcent à placer l'environnement au cœur de leur pratique. Bravo à toute l'équipe!

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 16 octobre 2018

Appel de projets au Fonds de soutien aux projets structurants

La MRC de La Nouvelle-Beauce invite les municipalités, les organismes à but non lucratif, les organismes du réseau de l'éducation pour les projets émergents de la Table éducation de la Nouvelle-Beauce et les coopératives non financières de son territoire à répondre à l'appel de projets 2019-2020 dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Ce fonds vise à soutenir financièrement les projets qui répondent aux priorités identifiées par le conseil de la MRC et qui touchent les huit secteurs d'activités suivants : l'éducation, l'économie, la gouvernance, le communautaire, le territoire, le transport, la santé et la planification.

Ceux et celles qui désirent déposer un projet doivent d'abord prendre connaissance du [document d'information destiné aux promoteurs](#) puis remplir le [formulaire de dépôt de projet](#). Ces documents sont disponibles en ligne au www.mrc.nouvellebeauce.com sous l'onglet « Services et mandats », section « Développement économique ».

Les demandes devront être déposées au plus tard le **14 décembre 2018, à 16 heures**, au Centre administratif régional de La Nouvelle-Beauce, situé au 700, rue Notre-Dame Nord, bureau B, Sainte-Marie ou par courriel à mariefrancevallee@nouvellebeauce.com. Les projets seront ensuite évalués par le comité d'analyse, formé d'élus et de membres de la communauté, qui formulera des recommandations au conseil de la MRC pour adoption des projets et du financement en mars 2019.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Marie-France Vallée, agente de développement rural à la MRC de La Nouvelle-Beauce, au 418 387-3444, poste 4113, ou à mariefrancevallee@nouvellebeauce.com. Les promoteurs sont invités également à profiter de son soutien pour l'élaboration de leur demande.

Le Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en est à son cinquième appel de projets depuis sa création en 2015, en remplacement du Fonds du Pacte rural. Au total, ces deux fonds ont permis d'investir 3 281 000 \$ dans différents projets admissibles.

Ce programme est rendu possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) à partir du Fonds de développement des territoires (FDT).

Concours d'œuvres d'art « Chaudière-Appalaches en œuvres »

La MRC de La Nouvelle-Beauce invite les artistes en arts visuels de tous les niveaux âgés de 18 ans et plus à participer à l'exposition/concours « Chaudière-Appalaches en œuvres – Premier jet ».

Ce concours régional permet à chaque MRC de retenir cinq œuvres finalistes sur son territoire pour une exposition qui se déroulera au Musée Marius-Barbeau du 23 janvier au 17 février 2019. Parmi les finalistes, douze prix seront attribués, soit :

- un grand prix de 1 000 \$ remis par Desjardins;
- dix prix du jury de 400 \$ (un par MRC);
- un prix « Relève Moulin La Lorraine » de 300 \$.



Les douze œuvres gagnantes feront également l'objet d'une exposition itinérante en Chaudière-Appalaches au cours de 2019. Saisissez dès maintenant cette opportunité formidable de voir votre œuvre exposée au grand public!

Pour participer, vous devez :

1. compléter le formulaire de préinscription en ligne au caeo-concours.com/formulaire-de-preinscription **d'ici le 16 novembre 2018**;
2. créer une œuvre qui respecte les règlements énoncés au caeo-concours.com/reglements, notamment les dimensions maximales;
3. soumettre votre œuvre, **accompagnée du formulaire d'inscription et du certificat d'authenticité et d'originalité** disponibles au caeo-concours.com/reglements, en l'apportant à la MRC de La Nouvelle-Beauce (700, rue Notre-Dame Nord, bureau B à Sainte-Marie), pendant la période de dépôt, soit du **lundi 3 décembre au vendredi 7 décembre 2018 inclusivement** entre 8 h 30 et 12 h et 13 h à 16 h.

Le Service de prévention incendie a tenu son activité « Pompiers d'un jour »

Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, la MRC de La Nouvelle-Beauce, en collaboration avec différents services de sécurité incendie de son territoire, a décidé d'organiser le concours « Pompier et pompière d'un jour ».

Pour être admissibles au tirage, les élèves de 6^e année devaient remplir au préalable un questionnaire de vérification sur la sécurité incendie à leur domicile. Par exemple, ils devaient examiner le bon



fonctionnement des avertisseurs de fumée, valider leur plan d'évacuation et faire une pratique d'évacuation. Une belle façon de s'initier à la sécurité incendie!

Au total, six élèves par école ont été choisis au hasard pour passer une demi-journée avec les pompiers de leur caserne municipale. Lors de l'activité, ils ont pu faire un tour de camion de pompier, visiter la caserne, recevoir des explications détaillées sur le fonctionnement des équipements, essayer les appareils respiratoires, faire un parcours pompier, arroser avec des lances, etc. Cette visite s'est révélée des plus appréciées.

Visitez www.mrc.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon

Agente aux communications et rédactrice

MRC de La Nouvelle-Beauce

cynthiagagnon@nouvellebeauce.com

Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet